L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

DU **PAYS** DE NAY

Votre partenaire

la Pause Pyrénées
PAYS DE NAY

SOMMAIRE

P.3
QUELQUES DONNÉES SUR LA DESTINATION

P.4
LES MISSIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

P.5
L'ÉQUIPE

P.6
3 BONNES RAISONS DE DEVENIR PARTENAIRE

P.8
NOS SERVICES POUR LES PROFESSIONNELS

P.14
INFORMATIONS PRATIQUES

Quelques données sur la destination

LA DESTINATION

29 communes sur deux départements et deux régions

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE NAY, C'EST ,

2 bureaux d'information touristique en 2024
Nay et Lestelle-Bétharram

6 agents permanents et 3 saisonniers

1 stratégie tourisme déclinée en plan d'actions annuel

314 jours ouverts en 2023 pour le bureau d'information touristique de Nay

Top 3 des demandes à l'accueil de l'Office de Tourisme

- les activités de plein air,
- le patrimoine,
- les animations et manifestations

LA FREQUENTATION DE LA DESTINATION DU PAYS DE NAY

(Source : Agence Départementale du Tourisme64)

120 000 touristes en 2023

Un touriste est un visiteur ponctuel non originaire des Pyrénées-Atlantiques et logeant sur la zone

81% des touristes sont français
(Gironde, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées)

19% des touristes sont étrangers
(Espagne, Royaume-Uni, Pays-Bas)

49% des touristes du Pays de Nay ont + de 65 ans

22% ont entre 22 et 34 ans

3,2 jours est la durée de séjour moyenne des touristes français en Pays de Nay

773 000 excursionnistes en 2023

Un excursionniste est un visiteur ponctuel non originaire des Pyrénées-Atlantiques passant au moins 2 heures sur la zone d'étude sans y séjourner (hors travailleur et personne de passage)

76% des excursionnistes sont français
(Hautes-Pyrénées, Gironde, Haute-Garonne)

24% des excursionnistes sont étrangers
(Espagne, Italie, Royaume-Uni)

Les missions de l'Office de Tourisme

L'équipe de l'Office de Tourisme du Pays de Nay, composée de 6 agents permanents et 3 saisonniers, se mobilisent à vos côtés autour de 5 grandes missions :

Accueillir, informer et conseiller les habitants et les visiteurs

- Nous accueillons le grand public et les socio-professionnels dans nos deux bureaux d'information touristique (à Nay toute l'année, à Lestelle-Bétharram en saison), par téléphone et par mail
- Nous proposons des conseils personnalisés en fonction des centres d'intérêt de chaque visiteur
- La gestion de l'information passe par la mise à jour de données, la diffusion de l'information, la saisie des manifestations....
- Nous proposons aux visiteurs une vitrine du territoire grâce à notre boutique (papeterie, accessoires de randonnée, souvenirs, billetterie, carte de pêche...)

Développer et promouvoir l'offre touristique et patrimoniale de territoire

- L'Office de Tourisme fait la promotion de la destination :
  - En direct auprès des visiteurs : ouverture de 2 bureaux d'information touristique, présence sur les salons touristiques, radio, diffusion de brochures, encarts publicitaires...
  - Sur le web : emailing, présence sur les réseaux sociaux, référencement du site internet...
  - Auprès de la presse : accueils presse
- Les offres touristiques de loisirs et patrimoniales sont mises en lumière grâce à un travail de valorisation. Plusieurs produits ou animations sont proposés : Application "Patrimoine en balade", "Fer(us) d'Histoire", carnet d'enquêtes FBI, circuits vélos...

Fédérer et coordonner les acteurs du territoire

- La coordination entre les acteurs du territoire est possible grâce aux rencontres organisées par l'Office de Tourisme, tout au long de l'année.

Accompagner les porteurs de projet et les prestataires touristiques

- L'équipe de l'Office de Tourisme met à votre disposition ses connaissances et compétences afin de vous accompagner au mieux dans votre projet. Cela peut concerner le classement ou la labellisation de votre hébergement, la taxe de séjour...

Organiser des fêtes et manifestations

- L'Office de Tourisme organise ou participe à l'organisation d'évènements sportifs

L'équipe de l'Office de Tourisme

MONTAGNE Laureen
Directrice
l.montagne@paysdenay.fr

JOFFRE Mélanie
Adjointe de direction
Référente Taxe de Séjour et Démarche Qualité
m.joffre@paysdenay.fr

ROSATO Virginie
Chargée de mission patrimoine et de médiation
v.rosato@paysdenay.fr

DUPLEIX Florence
Conseillère en séjour
Chargée de valorisation de l'offre locale
f.dupleix@paysdenay.fr

MICHAUD Erina
Conseillère en séjour
Chargée de l'accueil et de l'information
e.michaud@paysdenay.fr

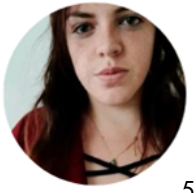

LAUR Isabelle
Conseillère en séjour
Chargée de communication numérique et des éditions touristiques
i.laur@paysdenay.fr

@Adrien Basse-Cathalinat

3 bonnes raisons de devenir partenaire en tant que professionnel

1 Apporter une visibilité supplémentaire à votre offre

Votre offre est mise en avant auprès des visiteurs en Office de Tourisme et sur nos supports de communication

2 Bénéficier d'un accompagnement personnalisé

Que vous recherchiez des connaissances ou des conseils, l'équipe de l'Office de Tourisme vous accompagne dans votre projet

3 Intégrer un réseau de professionnels

Comme dit le proverbe : " Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ".

Se rencontrer, échanger, partager pour parvenir à notre objectif commun :

Développer et faire rayonner la destination Pays de Nay.

En contre partie, vous vous engagez à :

- Transmettre les informations concernant votre offre (texte, photo, infos pratiques) lors de la mise à jour annuelle et chaque fois que vous la modifiez.
- Signaler par mail tout changement à l'Office de Tourisme
- Mettre à disposition de votre clientèle les informations touristiques du territoire grâce aux brochures distribuées.

Nos services pour les professionnels

1. Apporter une visibilité supplémentaire à votre offre

L'Office de Tourisme a pour mission de promouvoir le territoire du Pays de Nay.
En devenant partenaire, l'Office de Tourisme vous permet d'augmenter la visibilité de votre offre, et ce grâce aux actions suivantes :

- Vos brochures sont affichées et distribuées gratuitement dans nos points d'information (Nay, Lestelle-Bétharram)
- Votre offre apparaît sur nos supports d'information numériques (site internet, borne interactive) et papiers (magazine touristique, carnet d'inspirations, guide de l'hébergement...)

Le magazine touristique : référence toutes les activités de loisirs, les découvertes et les lieux à ne pas manquer pour profiter pleinement du Pays de Nay.

Le carnet d'inspirations : suggère aux visiteurs des activités en fonction de leurs centres d'intérêt.

Le Pass' vacances ; permet aux habitants et visiteurs de bénéficier d'offres promotionnelles chez les prestataires partenaires de cette offre.

Le guide hébergements : fait connaître aux visiteurs les hébergements référencés à l'Office de Tourisme du Pays de Nay.

Le guide des restaurants : propose l'ensemble des restaurants se trouvant sur le Pays de Nay ainsi que leurs périodes et jours d'ouverture.

L'agenda des manifestations : présente le calendrier des animations et évènements organisés sur les 29 communes du Pays de Nay.

- Vos offres promotionnelles sont mises en avant via nos newsletters (4 envois/ ans moyenne auprès de plus de 1000 contacts)
- La disponibilité des hébergements et des établissements de restauration est régulièrement mise à jour et communiquée aux autres prestataires touristiques locaux, aux visiteurs et aux organisateurs d'évènements.

- Vos manifestations sont relayées sur nos différents supports d'information et envoyées auprès d'un fichier de plus de 1400 contacts-clients.

- Vos produits sont exposés dans notre boutique (denrées alimentaires non acceptées).

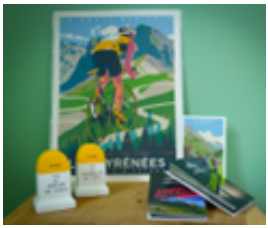

- L'équipe de l'Office de Tourisme vient visiter votre structure pour mieux en parler auprès des visiteurs.

- En tant que partenaire, nous vous invitons à participer à des salons touristiques afin de présenter le territoire du Pays de Nay et votre structure.

Comment faire apparaître vos informations sur notre site internet et sur nos brochures ?

Chaque année, l'Office de Tourisme du Pays de Nay se rapproche de ses partenaires afin de procéder à une mise à jour des informations : coordonnées, tarifs, descriptifs, photos... La transmission des informations se fait par retour de formulaire web, par mail ou par téléphone.

Notre équipe saisit ensuite les données sur la plateforme Tourinsoft pour les faire remonter sur le site internet de l'Office de Tourisme. De plus, lors de la rédaction des brochures, les informations mises à jour sont ajoutées.

Contact : Erina Michaud & Isabelle Laur - tourisme@paysdenay.fr / e.michaud@paysdenay.fr / i.laur@paysdenay.fr

Comment faire apparaître vos animations du Pays de Nay sur nos supports d'information (site internet, agenda papier, radio...) ?

Pour promouvoir votre manifestation, il vous est possible de compléter le formulaire disponible dans l'espace pro du site internet de l'Office de Tourisme du Pays de Nay. Pour une promotion optimale, pensez à nous faire parvenir votre animation 3 semaines à l'avance.

Contact : Erina Michaud & Isabelle Laur - tourisme@paysdenay.fr / e.michaud@paysdenay.fr / i.laur@paysdenay.fr

2. Bénéficier d'un accompagnement personnalisé

Vous êtes porteur de projet ?

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé en fonction de votre projet : observatoire touristique, mise en réseau, réglementation, appui à la mise en marché de votre offre...

Vous êtes un hébergeur?

Nous vous accompagnons dans :

- **la labellisation ou le classement de votre location saisonnière**

Chambres d'hôtes : Notamment avec le dispositif Chambres d'hôtes Référence® qui a pour but de contribuer au développement de la qualification des hébergements touristiques du territoire du Pays de Nay. Avec ce label, les loueurs de chambres d'hôtes garantissent à leurs clients la qualité de leurs prestations.

Meublés tourisme : Nous vous accompagnons et conseillons également dans la labellisation de votre hébergement par des organismes externes comme clé vacances, gîtes de France...

Contact : Florence Dupleix - f.dupleix@paysdenay.fr

- **la labellisation Accueil Vélo**

Une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité pour les cyclistes en itinérance.

- **le calcul de la Taxe de Séjour**

L'hébergeur touristique est dans l'obligation de déclarer, collecter et reverser la taxe de séjour. Pour vous accompagner dans ces démarches, un référent Taxe de Séjour est disponible à l'Office de Tourisme.

D'après le compte administratif de 2023 de la CCPN, le produit de la taxe de séjour est de : 55 962,11€. Attention, cette somme comprend des reliquats de l'année 2022 et les taxes additionnelles.

Ce produit est affecté au budget de l'Office de Tourisme et plus précisément à toute action de communication et de valorisation de la destination. Exemples d'actions : impression des brochures de l'Office de Tourisme, participation aux salons touristiques...

Contact : Mélanie Joffre - m.joffre@paysdenay.fr

Les + : - Nous vous mettons en relation avec les organismes externes et agréés, vous permettant d'approfondir votre projet ou d'augmenter la qualité de votre offre notamment par l'acquisition d'un label ou d'une marque (Tourisme et Handicap, la clef verte...)

-Chaque partenaire reçoit une à deux newsletters dans l'année. L'objectif étant de vous transmettre des actualités juridiques, des opportunités...

3. Intégrer un réseau de professionnels

- Nous vous invitons à participer aux Rencontres Pro. Il s'agit d'un évènement annuel qui permet aux acteurs du tourisme, aux élus et à l'équipe de l'Office de Tourisme de se rencontrer, d'échanger le temps d'une soirée.

- Nous vous invitons aux éductours professionnels. le temps d'une demi-journée ou d'une journée, vous êtes invités à découvrir les offres touristiques du Pays de Nay. L'occasion d'en apprendre plus sur le territoire afin d'en faire profiter votre clientèle.

Eductour à la Maison Carrée—Nay
Mai 2022

Eductour au Col du Soulor
Septembre 2023

- Nous vous invitons à la Foire aux dépliants. Au printemps, l'équipe de l'Office de Tourisme invite les professionnels du tourisme à se réunir avant la saison estivale. L'occasion d'échanger sur vos nouveautés et de vous distribuer la documentation concernant l'offre locale.

Foire aux dépliants—2022

Informations pratiques

Nay

Nous vous accueillons à Nay sur 3 périodes :

- De Novembre à Février : 9h30-12h30 et 14h-17h du lundi au samedi
- De Mars à Juin et de Septembre à Octobre : 9h30-12h30 et 14h-18h du lundi au vendredi.
  9h30-12h30 et 14h-17h le samedi
- De Juillet à Août : 9h30-12h30 et 14h-18h du lundi au samedi.
  9h-13h le dimanche

Lestelle-Bétharram

- Nous vous accueillons à Lestelle-Bétharram de juillet à août. Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 13h.
- Nous sommes présents sur le marché le jeudi soir jusqu'à 19h (fermeture du bureau d'accueil à 17h).

Contactez-nous

Adresse : Place du 8 Mai 1945, 64800 Nay

Téléphone : 05.59.13.94.99

Email : tourisme@paysdenay.fr